

5344

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

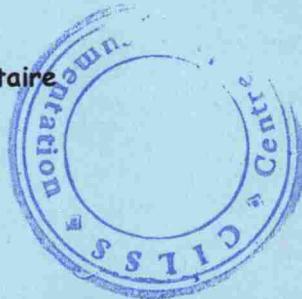
CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE

Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire
(USPA-FERAP)

Tél. (00226) 37 41 25/26 - Fax (00226) 37 41 32 - E-mail : ferap@fasonet.bf



REUNION DES CADRES NATIONAUX DE CONCERTATION (CNC) DES PAYS DU SOUS-ESPACE CENTRE
(BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, GHANA, MALI, NIGER, TOGO) ELARGIE AUX AUTRES PAYS MEMBRES DU
CILSS ET LEURS VOISINS DES FORETS PREPARATOIRE A LA 6^e REUNION DES MINISTRES CHARGES DE
L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES

Accra, 22-25 octobre 2001

RAPPORT DE SYNTHESE

Octobre 2001

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO. Tél (226) 37 41 25/26 - Fax (226) 37 41 32 E-Mail : cilss@fasonet.bf - web : www.cilss.org
CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP 11011 Niamey, NIGER. Tél (227) 73 31 16 / 73 24 36 Fax : (227) 73 24 35 Email : admin@sahel.agrhymet.ne Web : www.agrhymet.ne
INSTITUT DU SAHEL : BP 1530 Bamako, MALI. Tél : (227) 22 21 48 / 23 02 37 Fax : (223) 22 23 37 / 22 59 80 Email : ceesay@insahdir.insah.ml

جعفر

I. INTRODUCTION

Organisée par le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), en collaboration avec le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana, la réunion des Cadres Nationaux de Concertation et des Opérateurs Economiques, préparatoire à la rencontre des Ministères des pays du Sous-Espace Centre s'est tenue à Accra du 22 au 25 octobre 2001 dans la salle de Conférence de STEPRI (CSIR).

Ont pris part à cette rencontre :

➤ les délégations nationales

- ♦ du Burkina Faso
- ♦ du Cap-Vert
- ♦ de la Côte d'Ivoire
- ♦ du Ghana
- ♦ de la Guinée Bissau
- ♦ de la Guinée
- ♦ du Mali
- ♦ de la Mauritanie
- ♦ du Niger
- ♦ du Nigeria
- ♦ du Sénégal
- ♦ du Tchad
- ♦ du Togo

➤ les Organisations Intergouvernementales et les partenaires au développement

- ♦ l'APROFA
- ♦ la CEDEAO
- ♦ le PASIDMA
- ♦ l'USAID

Le Bénin, le Cameroun et la Gambie, invités n'ont pu prendre part pour des problèmes de vols.

Il s'agit de faire le point de l'exécution des résolutions de la réunion de Bamako, de formuler de nouvelles orientations, de définir les axes d'interventions et de faire des recommandations visant la mise en place d'un marché sous-régional dynamique et constructif.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence du Dr. M. K ANTIWI, Vice Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana en présence du Secrétaire Exécutif du CILSS Monsieur Musa S. MBENGA.

La cérémonie a été marquée par deux interventions.

Dans son allocution, Monsieur Musa S. MBENGA a fait la genèse et souligné l'importance de la présente réunion préparatoire de la 6^{ème} rencontre des Ministres du Sous-Espace centre. Il a par ailleurs insisté sur les nouvelles orientations du CILSS, les thèmes en discussion ainsi que les objectifs de la rencontre. Il a ensuite remercié les Autorités ghanéennes pour l'accueil chaleureux et les facilités accordées pour la tenue de la présente réunion.

Dans son discours d'ouverture, le vice-Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture Dr. M. K ANTIWI, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a souligné l'importance des échanges régionaux entre les pays de la sous-région et le rôle moteur que le secteur privé doit jouer dans la promotion des produits agropastoraux. Il s'est ensuite penché sur les contraintes qui entravent la production animale notamment la sécheresse, la faiblesse des systèmes de marchés et le mouvement incontrôlé du bétail.

III. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Après la cérémonie d'ouverture, un bureau de séance a été mis en place. Il est composé de :

- **Président** : Dr. Albert A. OWUSU du Ghana
- **Vice Président** : Mr. Aly COULIBALY du Mali
- **Rapporteurs** : Mr. Zacharie COMPAORE du Burkina Faso et Mr. Bama KADJOSSOU du Togo

L'ordre du jour adopté comportait les points suivants :

1. Présentation de la fiche technique
2. Présentation des rapports nationaux
3. Echanges d'expériences des autres pays membres du CILSS et leurs voisins des forêts
4. Débat général sur les présentations nationales
5. Présentation du bilan du Comité Régional de suivi du Plan d'actions de Niamey
6. Présentation du bilan régional
7. Débat général sur les présentations du bilan du Comité Régional de Suivi du Plan d'actions de Niamey et du bilan régional
8. Présentation, discussion du rapport d'évaluation des CNC
9. Présentation et discussion de la note sur l'OMC
10. Questions diverses

Les travaux se sont déroulés en plénière et en commission conformément au programme adopté.

3.1. PRINCIPAUX RESULTATS

3.1.1. PRÉSENTATION DE LA FICHE TECHNIQUE

En guise d'introduction et d'orientation des travaux, le Chef de l'Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire (USPA-FERAP) Monsieur Dramane COULIBALY, a fait une présentation succincte de la fiche technique qui donne les objectifs de la réunion et les thèmes de discussion.

3.1.2. PRÉSENTATION DES RAPPORTS NATIONAUX

Burkina Faso

Le Cadre National de Concertation du Burkina Faso est monofilière et ses activités concernent essentiellement le secteur bétail-viande. Cependant, deux autres filières sont en cours de constitution : le CNC/Fruits et légumes et le CNC/Céréales. Les activités du CNC ont porté sur :

- la mise en place d'une bourse régionale de fret fonctionnelle
- le renforcement des infrastructures de deux marchés frontaliers
- la prise de mesures pour réduire les postes de contrôle
- la participation à l'animation du système d'information commercial régional

Face aux difficultés réelles et persistantes, une Assemblée Générale de restructuration est prévue pour novembre 2001.

Côte d'Ivoire

Le Cadre National de Concertation de la Côte d'Ivoire n'est pas fonctionnel du fait de la non disponibilité des opérateurs économiques. Cependant, certaines réalisations ont été faites avec le concours de l'Administration. Il s'agit :

- du choix du site du gîte d'étape à Ouangolodougou
- de l'identification des infrastructures à réaliser

Ghana

Le Cadre National de Concertation du Ghana est de création récente et travaille en partenariat avec le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture. A son actif, on peut citer :

- la participation à l'animation du système d'information commercial régional
- la suppression des taxes d'entrée des animaux au Ghana
- la réduction des postes de contrôle de 20 à 10
- les formations au profit des bouchers, des commerçants de bétail, des producteurs et de visites d'échanges d'expériences

Mali

Il existe trois Cadres Nationaux de Concertation monofilières au Mali : le CNC/Bétail-viande, le CNC/Céréale, le CNC/Fruits et légumes. Les activités suivantes ont été réalisées :

- la rencontre bilatérale entre le CNC de la Côte d'Ivoire et du Mali
- la dynamisation des CNC régionaux
- le démarrage des travaux de deux marchés frontaliers
- la participation à l'animation du système d'information commercial régional

Niger

Le Cadre National de Concertation du Niger est multifilière et regroupe huit filières agropastorales. Le CNC a réalisé les activités suivantes :

- la participation à l'animation du système d'information commercial régional
- la mise en place d'une bourse de fret dont le lancement officiel est prévu pour fin 2001
- la structuration/organisation des professionnels
- la prise de mesures pour réduire les barrages routiers

Togo

Le Togo a un CNC multifilière né de la fusion du CNC/Bétail-viande-poisson et du CNC filières vivrières. Les principales activités ont concerné :

- la formation des bouchers
- la formation des opérateurs économiques sur le Tarif Extérieur Commun
- la campagne de sensibilisation sur la transhumance
- des journées de sensibilisation des agents chargés du contrôle routier qui ont permis la réduction du nombre de postes de contrôle
- la prise d'un décret portant création de centres de formalité des entreprises

En plus de ces activités spécifiques à chaque pays, il faut noter d'autres réalisations qui ont été conduites par la plupart des pays du Sous-Espace Centre. Il s'agit :

- de la relecture des textes constitutifs des CNC
- de l'élaboration des cartes routières
- de la participation aux diverses rencontres organisées par le CILSS

Pour ce qui concerne les contraintes et difficultés rencontrées par les CNC, on peut citer entre autres :

- l'insuffisance des moyens financiers
- la faible représentativité des opérateurs économiques dans certains CNC
- la mauvaise circulation de l'information au sein du CNC, entre les CNC et entre les CNC et le CILSS

Après la présentation des rapports nationaux, les autres pays invités ont partagé leur expérience avec leur pair du Sous-Espace Centre.

A la suite des présentations, les échanges ont porté essentiellement sur les points suivants :

- le financement des CNC qui rencontrent des difficultés pour mobiliser les ressources financières
- le système d'information des marchés qui est confronté à des problèmes financiers et de centralisation de données au niveau du CILSS/USPA-FERAP
- la bourse régionale de fret qui n'existe pas dans la plupart des pays du Sous-Espace Centre
- le convoyage obligatoire des animaux dans certains pays
- les tracasseries administratives et routières

3.1.3. PRÉSENTATION DU BILAN DU COMITÉ REGIONAL DE SUIVI DU PLAN D'ACTIONS DE NIAMEY

Le bilan du Comité Régional de suivi fait ressortir (1) la mise en œuvre du plan d'actions de Niamey avec des résultats probants et encourageants dans la majorité des pays ; (2) l'élaboration ou la finalisation en cours des cartes routières dans la plupart des pays du Sous-Espace ; (3) la constitution des cellules techniques au Burkina Faso, au Mali et au Togo ; (4) la nécessité de dynamiser et de financer les CNC ; (5) les multiples barrières routières en Côte d'Ivoire. Un programme de travail 2002-2003 du Comité Régional de Suivi a été adopté.

3.1.4. PRÉSENTATION DU BILAN REGIONAL

Le bilan régional présenté a fait l'état d'exécution des recommandations de Bamako 98.

- ⇒ Par rapport au renforcement des Cadres Nationaux de Concertation, le CILSS a appuyé financièrement et techniquement les initiatives de restructuration et de création de CNC. Un bilan diagnostic assorti de propositions d'amélioration a été réalisé.
- ⇒ Le système d'information commerciale a connu un début d'exécution avec la relance du bulletin d'information "Flash Hebdo". La diffusion de Flash Hebdo est suspendue suite aux difficultés de fonctionnement que connaît les SIM nationaux.
- ⇒ Pour ce qui concerne la mise en place de la bourse régionale de fret, le CILSS a commencé l'exercice avec le Burkina Faso qui possède une bourse de fret fonctionnelle. Les documents du Burkina Faso ont été mis à la disposition d'autres CNC pour servir d'exemple. Le CILSS s'est rapproché de la CEDEAO et de l'UEMOA pour voir la possibilité de relecture des conventions TRIE et TIE en vue de les adapter aux réalités de terrain. Une étude sur les coûts de transport a été réalisée par le CILSS/USPA-FERAP.
- ⇒ Dans le domaine du développement du partenariat entre opérateurs économiques, le CILSS a accompagné les opérateurs économiques du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo

dans un processus de mise en place d'une structure régionale privée de promotion des échanges des produits agroalimentaires en Afrique de l'Ouest.

- ⇒ Par rapport au marchés frontaliers, le Burkina Faso et le Mali ont bénéficié chacun de la réhabilitation des infrastructures de leurs marchés frontaliers.
- ⇒ L'accès au financement du secteur agricole a fait l'objet d'une étude sous-régionale dont les résultats seront examinés lors d'une rencontre régionale.
- ⇒ Les dossiers portant sur l'Observatoire des pratiques anormales des franchissements au passage des frontières ont fait l'objet de deux rencontres régionales. Les dispositions sont en cours pour mettre en place l'équipe régionale d'animation de l'observatoire.
- ⇒ Pour ce qui concerne les tracasseries administratives et routières, des progrès ont été enregistrés dans l'élaboration des cartes routières. Cependant le convoyage sous sa forme "passage obligé" persiste dans certains pays.

Les échanges autour des deux rapports ont permis de porter des éclaircissements sur le rôle et le mode de désignation du Comité Régional ainsi que la pertinence des dossiers fédérateurs.

3.1.5. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES CNC

En l'absence du consultant, le rapport a été présenté par le Mr. OUEDRAOGO Rasmané du CILSS. Après quelques échanges, l'examen du rapport a été renvoyé en commission pour approfondissement.

3.1.6. PRESENTATION DE LA NOTE SUR LES ENJEUX DES NEGOCIATIONS AGRICOLES DE L'OMC SUR LES PAYS DU SAHEL

En l'absence du consultant, Mr. Dramane COULIBALY a présenté la note en rappelant l'état des lieux des négociations agricoles, en faisant ressortir les positions en présence notamment africaines et en dégageant les options de négociation possible.

Les participants ont unanimement salué cette initiative du CILSS. Ils ont vivement souhaité que le débat soit porté au niveau national pour une meilleure information et prise en compte des préoccupations des principaux acteurs, et d'autre part, que l'on fasse en sorte pour parvenir à une position unitaire tout en tenant en compte des spécificités des pays.

3.2. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les travaux en Commission ont permis à la réunion d'aboutir aux conclusions suivantes :

Sur la problématique des CNC

1. les CNC représentent un instrument privilégié de concertation, d'échanges et de mise en relation d'affaires entre les opérateurs économiques de la sous-région ;
2. les CNC connaissent cependant des problèmes liés à la faiblesse de leur financement, à l'ancrage institutionnel, à l'inadéquation des textes, à l'insuffisance de représentativité et de dynamisme des opérateurs économiques. Aussi l'Etat et les partenaires au développement doivent poursuivre leur soutien aux CNC afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leur programme ;
3. les opérateurs économiques doivent jouer les premiers rôles dans l'animation et le financement des CNC. D'autres contributions financières comme le fonds de développement de l'élevage et les subventions des partenaires devraient venir en appui aux CNC ;
4. les comités régionaux de suivi devraient s'insérer dans les commissions techniques des CNC.

Sur les programmes prioritaires

Les programmes de travail des CNC au cours des trois années à venir devraient s'articuler autour des points suivants :

- le système d'information commerciale allégé
- la bourse régional de fret
- le projet Marchés Frontaliers
- le financement du secteur agricole
- l'Observatoire des pratiques anormales des franchissements au passage des frontières

3.3. DIVERS

En divers, la CEDEAO a informé les participants de la tenue d'un atelier régional au Bénin du 13 au 17 novembre 2001 sur la transhumance en Afrique de l'Ouest.

En marge des travaux du CNC, les représentants des opérateurs économiques ont tenu l'Assemblée Générale constitutive du Réseau des opérateurs économiques du secteur bétail-viande des pays du Sous-Espace Centre élargie aux autres pays membres du CILSS et leurs voisins des forêts. Un Bureau Exécutif a été mis en place avec Monsieur BARRY Tidjani comme Secrétaire Exécutif.

Fait à Accra, le 25 octobre 2001

LA REUNION

IV. MOTIONS

4.1. MOTION SPECIALE DE REMERCIEMENT AU PRESIDENT, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE LA REPUBLIQUE DU GHANA

Les participants à la réunion des Cadres Nationaux de Concertation (CNC) des pays membres du Sous-Espace Centre élargi aux autres pays du CILSS et à leurs voisins tenue à Accra au Ghana, du 22 au 25 octobre 2001 expriment leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur John A KUFUOR, Président de la République, au Gouvernement et au Peuple du Ghana pour l'accueil fraternel, enthousiaste et pour toutes les commodités mises à leur disposition durant leur séjour.

Fait à Accra le 25 octobre 2001

Les Participants

4.2. MOTION D'ENCOURAGEMENT AU CILSS ET A SES PARTENAIRES

Les participants à la réunion des Cadres Nationaux de Concertation (CNC) des pays membres du Sous Espace Centre élargi aux autres pays du CILSS et à leurs voisins tenue à Accra au Ghana, du 22 au 25 octobre 2001 expriment leur encouragement au CILSS et à ses partenaires pour leurs efforts soutenus en faveur de l'intégration sous-régionale en vue de la réalisation d'une Sécurité Alimentaire Collective.

Fait à Accra le 25 octobre 2001

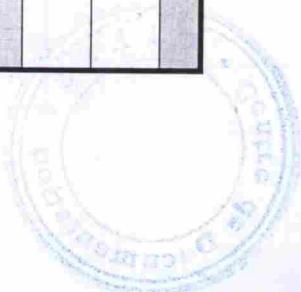
Les Participants

LISTE DES PARTICIPANTS

NOMS	PRENOMS	ADRESSES	TEL	FAX	EMAIL
BURKINA FASO (00226)					
SINARE	LY	Gendarmerie Nationale CRS - BP. 361 Ouagadougou - Burkina Faso	30 71 62		
SOME/KAMBOU	Emilienne	Chef de Service Fret/CBC - BP. 1771 Ouagadougou UNACEBÉportateur viande - 02 BP. 713 Ouagadougou 02	31 18 23 / 30 62 11	31 18 15 / 31 18 24	emilienne.some@caramail.com
BARRY	Tidiani	betail- Ouagadougou 03	35 75 27 Mobil 23 10 65	35 75 27	barry@liptinfor.bf
COMPAORE	Zacharie	03 BP. 7026 Ouagadougou 03	30 76 50/32 45 84		dsf@fasonet.bf
OUEDRAOGO	Salam	APIPAC BP. 116 Ouahigouya	55 05 73 20 74 47		
TIERE	Béni André	09 BP. 60 Ouagadougou 09	36 27 80		
TAMINI / BIHOUN	Pascaline	SP/CONACILSS 01 BP. 7005 - Ouagadougou	31 04 55	31 04 55	conacils@cenatrin.bf
COTE D'IVOIRE (00225)					
TACLE	Mamadou	BP V 84 Abidjan Côte d'Ivoire	20 22 14 38	20 21 40 16	tacle@africonline.co.ci
SOUWAHORO	Mamadou	Membre du CRS	05 63 00 40		
BAKAYOKO	Abdoul Dramane	Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) - Abidjan	21 25 99 61 21 25 99 74		
TOURE	Yacouba	BP. V 84		20 21 40 16	
TOURE	Sékou	FIDESBEVT 05 BP. 3415 - Abidjan 05	22 47 05 25	05 99 76 36	
NEMBELESSINTI-SILUE	J. Victor	01 BP 6732 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire	20 33 78 02 20 33 78 03		nembell@aviso.ci

CAP - VERT (00238)					
EVORA	Gilda Pescas CP 115 - Praia	Ministerio da Agricultura e Pescas CP 115 - Praia	61 69 02 61 57 16	61 69 06	concilss@cvtelecom.cv
SILVA	Vasco	Chambre de Commerce de Sotavento CP 105 - Praia	62 79 72	61 72 34	cclss@cvtelecom.cv
GHANA (00233-21)					
ASAFU-ADJEI	Kwame Alhaji Issifu	MOFA Butchers Associate	66 61 53 67 28 45		
DANTALAWA	Herring	Ministry of Econo. Planning "Reg. Cooperation Flaystaff Hse	77 12 77		
LANTO (Dr.)	Samuel	MOFA (SRID) Accra	67 05 74/75		adutum@hotmail.com
ADUTUM (Dr)	Regina O.	MOFA - Accra	66 52 63		davidamang@hotmail.com
AMOUG	David Q.	MOFA - Accra	66 82 64		
RAHMAN	Baba Abdul	P.O Box 18603 Accra	020- 818209		
OWUSU (Dr)	A.A.	ASTEK P.O Box 4710 - Accra	024-25-0321		astek@gh.com
NARTEY-TOKOU	Linda	MOFA - Accra	67 10 03		nspipi@ghana.com
ASHUN	Sophia	MOFA - Accra	67 10 03		nspipi@ghana.com
APETORGBOR	Belinda	MOFA - Accra	67 10 03		nspipi@ghana.com
OPUKU	Harrison	MOFA - Accra	67 10 03		nspipi@ghana.com
FLAFE	Christian	MOFA - Accra	67 10 03		nspipi@ghana.com
EVANS	Klutsie	CEPPS - Box 68 - Accra	024-363681		evansklutse@hotmail.com
SEIDU	Mallom I.	MOFA - Accra	66 82 64		
OPPONG	Aname K.	Animal Production Department MOFA - Accra	62 02 73		apd@ghana.com
IKUSU	Issa Amortey Issah	ASHAIMAN P.O Box M 161 - Accra	020-8127078 77 57 77	022-30 30 38	
AGYEN-FREMONG (Dr)	M.				vdsdept@africaonline.com.gh

GUINÉE BISSAU (00245)					
INDAFA	Mario	MAFP BP 71 - Bissau	22 30 40 22 12 00		
SOARÈS DA SILVA	Lucas	BP. 362 Bissau	20 54 20/20 11 04		
GUINÉE (00224)					
CISSE	Nouhou	Union Nationale des Eleveurs de Guinée Conakry	25 59 03 69 03 09		NOUCI39@YAHOO.FR
TOURE	Nabimoussa	Conseiller Technique Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage BP. 1559 - Conakry	43 09 90	41 19 85	aminatacamara@hotmail.com
TOURE	Sadikhou	Ingénieur, Point Focal CILSS Assistant au Conseiller du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage BP. 2333 - Conakry	43 09 90		aminatacamara@hotmail.com
MALI (00223)					
COULIBALY	Aly	Délégation Générale à l'Intégration Africaine BP. E 4591 - Bamako	29 11 22	29 07 10	mali@ecowas.int
TOGORA	Oumar	Chef Bureau Statistique Direction Nationale des Transports - Bamako	22 64 63		
SANGARE	Brahima	SP/CONACILSS Ministère du Développement Rural BP. 61 - Bamako	22 86 67		
CISSE	Sékou Abba	Ministère du Développement Rural BP. 61 - Bamako	23 30 06	22 29 79 22 27 85	
OUATTARA	Halima	APROFA - BP. E 2699 - Bamako	23 85 56		aprofa@aprofa.com.ml



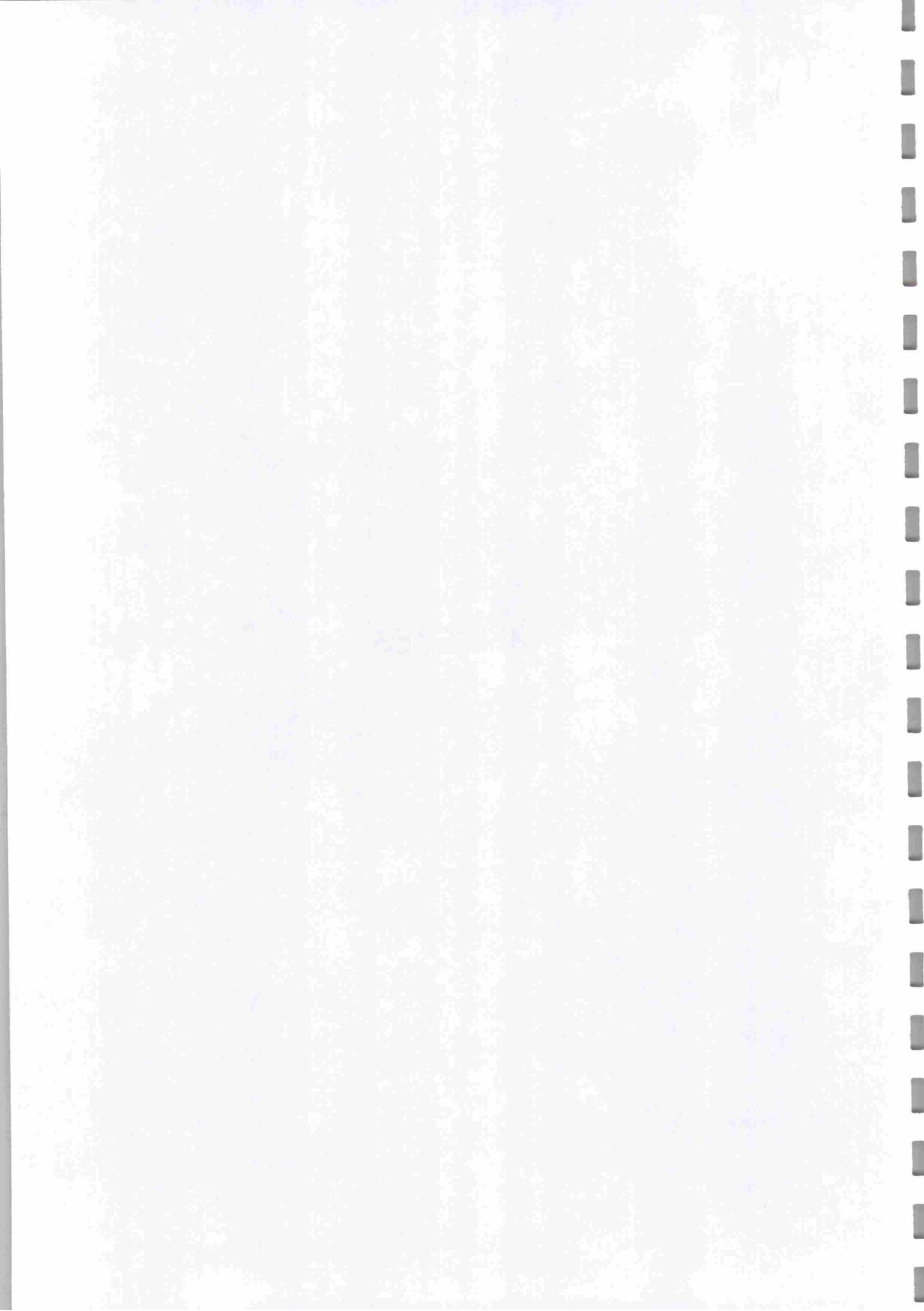
RENE	Alphonse dit Mohamed Lamine	Rue 714 - poste 55 Faladié - Bamako	20 66 80	22 49 79	
COULIBALY	Abderamanne	OMBEVI - BP. 1382 - Bamako	22 49 79	22 49 79	ombevi@cefib.com
DRAME	M. Cheick	USAID/Mali - BP. 34 - Bamako	22 36 02		cdrame@usaid.gov
NIANE	Amadou	AMELEF - BP. 1593 - Bamako	29 28 36		
DEMBELE	Nango	PASIDMA - BP E 2906	74 42 03 Mob.	22 17 71	
MAURITANIE (00222)					
LY (Dr)	Ibrahima	Chargé de Mission - Ministère du Développement Rural et de l'Environnement - Nouakchott	529 59 28 Cel. 042 07 38	525 74 75	cnerv@opt.mr
MOHAMED MOUSTAPHA (Idoumou)	Ould Abdi	Directeur Adjoint/DPSE-MDRE Point Focal USPA-FERAP - Nouakchott	631 18 57/P 646 96 78/P 525 24 03/B		idabdi@yahoo.fr
NIGER (00227)					
MOROU	Alassane	SP/CONACTLSS - Ministère du Développement Agricole - Niamey	73 25 70		conacils@intnet.me
MAIGA	Abdoulaye	Membre du Comité Régional de Suivi du Plan de Niamey - BP. 2525 - Niamey	73 23 55	72 50 96	
WANKOYE	Boubacar	PCA - ASI-Niger BP. 12014 - Niamey	74 14 22 / 74 12 83 / 74 09 12	74 17 60	asi@intnet.me
HASSANE	Sambo	Opérateur Economique Bétail - Viande BP. 305 - Niamey	73 57 61	73 51 37	
GOURGOUDBOU	Hadi Moussa	Ministère des Ressources Animales	73 72 96		sscdsimb@intnet.me
AMADOU	Issoufou	CNUT - BP. 11048 - Niamey	73 51 85 73 21 87	73 52 11 73 32 09	cnut.dg@intnet.me cnut.dor@intnet.me



SENEGAL (00221)					
DIEDHIOU	Abdoul Aziz	SP/CONACTLSS Immeuble CSA - BP. 21616 - Dakar	821 24 61	823 60 30	conacilss@sentoo.sn
BAKHAYOKHO (Dr.)	Moussa	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage - Dakar	823 28 76	823 32 68	bakhayok@isra.sn
FALL	Mamadou Doudou	Président du CNC Cité Djily Mbaye Yoff BP. 1153 Dakar RP 482	820 70 57 854 72 02 658 35 95 Cel		ecsalion@hotmail.com
TCHAD (00235)					
YOUSSOUF	Mahamat Saleh	Chambre de Commerce BP. 458 - N'Djaména	52 52 64		
NGONA	Yadjine	Ministère de l'Agriculture BP. 441 - N'Djaména	51 60 70 41 49 88		
BITANGUI	Ousman	Assistant SP/CONACTLSS BP. 441 - N'Djaména	52 38 97	51 52 19	conacilss@intnet.td
TOGO (00228)					
KADJOSOU	Bama	BP. 20151 - Lomé	221 61 25		
GAGNON	Pierre	Transporteur, Membre du Comité Régional de Suivi du Plan de Niamey - BP. 1636 - Lomé	25 91 32 05 19 99	27 89 78	
ALIDOU	Alassani	Président CNC Bétail-Viande-Poisson - BP. 4041 - Lomé	225 59 49 903 53 83 Cel.	21 60 33	
ALIKI	Solim	Conseil National des Chargeurs Togolais - BP. 2991 - Lomé - BP. (P) 30273 Lomé	223 71 00/14 221 08 37		
HOUNKANLI	Yaovi	BP. 354 - Lomé	221 60 33		
BADAYODIE.	Jacob	Filière Végétale - Togo	226 62 88		
INVITES					
SAWADOGO (Dr)	Aubin	Chargé des Programmes Elevage Secrétariat Exécutif CEDEAO PMB 401 - Abuja - Nigeria	(00234-9) 314 76 47	(00234-9) 316 76 46	cedao@ecowasmail.net

YAHUZA	Musa Bari	International Cattle Market Kano - Nigeria	(00234) 064- 662425		
SECRETARIAT EXECUTIF DU CILSS - 03 BP. 7049 - OUAGADOUGOU 03 - Burkina Faso					
MBENGA	S. Musa	Secrétaire Exécutif	37 41 25/26	37 41 32	cilss@fasonet.bf
MBODJ	Yamar	Conseiller en Sécurité Alimentaire	37 41 25/26	37 41 32	cilss@fasonet.bf
COULIBALY	Dramane	Chef de l'Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire (USPA-FERAP)	37 41 25/26	37 41 32	ferap@fasonet.bf dcoulou@ferapbf
OUEDRAOGO	Rasmané	Expert en Commerce Régional/ Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire (USPA-FERAP)	37 41 25/26	37 41 32	ferap@fasonet.bf
BIOUF	Mamadou	Chef de l'UP/PME-PROCELOS	37 41 25/26	37 41 32	procelos@fasonet.bf
TOURE/DIOP	Yacine	Expert Genre et Développement Unité de Développement Local	37 41 25/26	37 41 32	padlos@fasonet.bf
YUGO	Ramata	Assistante Administrative Centre de Gestion	37 41 25/26	37 41 32	
OUNGOUNGA	Rose	Secrétaire/Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire (USPA-FERAP)	37 41 25/26	37 41 32	ferap@fasonet.bf
SORGHO	Nobila	Interprète	37 41 25/26	37 41 32	cilss@fasonet.bf
ROUAMBA	Djénéba	Communication/protocole	37 41 25/26	37 41 32	cilss@fasonet.bf

ANNEXES



ANNEXE 1 : COMMISSION I : PROBLEMATIQUE DES CNC : DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

La Commission n° I : "Problématique des Cadres Nationaux de Concertation : Diagnostic et propositions de solutions" s'est réunie les 22 et 23 octobre 2001 dans la salle de Conférence du STEPRI.

La liste des membres de la Commission figure en annexe.

La Commission a mis en place le bureau suivant :

- ♦ Président : Dr. Ibrahima LY, Mauritanie
- ♦ Rapporteur : Bréhima SANGARE, Mali,

Elle a ensuite procédé à :

1. L'EXAMEN DES TERMES DE REFERENCE

La Commission a adopté les termes de référence en ajoutant aux points à discuter la validation des mandats du Comité Régional de Suivi et du Comité de Pilotage pour l'Observatoire.

2. LA VERIFICATION DE LA PERTINENCE ET DU BIEN FONDE DES CNC

A l'unanimité, les membres de la Commission, surtout les opérateurs économiques présents ont trouvé que des progrès ont été réalisés avec la mise en place des CNC dans des secteurs comme celui du bétail-viande et dans les domaines des échanges des produits agroalimentaires.

La Commission a ensuite renouvelé son adhésion aux CNC et a souhaité leur dynamisation afin de les rendre plus performants et leur permettre de répondre aux attentes des opérateurs.

3. LA CLARIFICATION DE LA PERCEPTION DE LA PROBLEMATIQUE DU CNC

Les opérateurs ont reconnu qu'il y a eu au début une mauvaise perception et une insuffisance d'informations sur le CNC, son rôle, son ancrage et son financement.

De nos jours, ils considèrent le Cadre comme un instrument nécessaire à la fluidification des échanges qui peut aider à organiser les filières et qui peut permettre aux opérateurs de se connaître.

Ils considèrent que le CNC doit concerner au premier chef les opérateurs économiques et qu'il constitue un cadre privilégié de concertation pour la promotion des échanges à l'intérieur des pays et entre les pays.

La Commission a retenu le CNC comme une structure de concertation, d'échanges, de propositions et d'exécution d'actions et de mise en relation d'affaires avec un leadership des opérateurs économiques.

La stratégie peut être :

- l'établissement du dialogue entre les différents intervenants ;
- l'organisation des professionnels ;
- l'information et la formation des intervenants ;
- l'assistance-conseil aux opérateurs ;
- le suivi de l'application des textes et l'initiation d'actions pour leur harmonisation ;
- la réflexion, la proposition de solutions et leur application afin de lever les contraintes et entraves aux échanges dans les pays et dans la sous-région ;

- la mise en relation des opérateurs des différentes filières.

La plupart des pays privilégient le cadre multifilière avec un renforcement des relations interprofessionnelles; ce qui pourrait aider à la gestion des problèmes transversaux à l'ensemble des filières. Chaque filière doit cependant créer son collège en vue d'une représentativité au sein du CNC.

Toutefois, la Commission estime que chaque pays en fonction de ses réalités mettra en place un cadre monofilière ou multifilière. Dans tous les cas, il a été recommandé d'ouvrir les CNC à tous les intervenants des filières notamment les transformateurs.

4. IDENTIFICATION DES PROBLEMES ET INSUFFISANCES DES CNC

La Commission a estimé que les problèmes et insuffisances dans les pays se résument essentiellement à la faiblesse du financement et des programmes d'activités. Cependant des difficultés persistent encore dans certains domaines comme l'absence ou l'inadéquation des textes, l'insuffisance de précision de l'ancre institutionnel, la non représentativité de certains opérateurs et l'insuffisance de dynamisme des opérateurs.

5. APPRECIATION DU NIVEAU D'APPLICATION OU DE RESPECT DES DECISIONS CONSENSUELLES PRISES AU NIVEAU REGIONAL

Dans la plupart des cas, les CNC ont été mis en place conformément aux orientations et décisions retenues en 1996 à Abidjan. Toutefois, depuis plusieurs années, une évolution positive est enregistrée dans certains pays où les opérateurs économiques souhaitent jouer les premiers rôles dans les bureaux.

6. PROPOSITIONS DE STRATEGIES DE MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES OU NATIONALES

Différentes propositions ont été faites parmi lesquelles l'on peut citer :

- les ressources propres (cotisations et droits d'adhésion) ;
- les contributions des professionnels ;
- les Fonds de Développement des Filières comme le Fonds de Développement de l'Elevage ;
- la mise à disposition de certaines infrastructures ;
- les appuis et subventions des partenaires et agences de promotion des filières.

En résumé, les opérateurs estiment que les principales ressources des CNC doivent provenir des associations et opérateurs eux-mêmes.

7. PROPOSITIONS DE MESURES D'AMELIORATION DES PERFORMANCES ORGANISATIONNELLES, FONCTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES

Compte tenu du fait que pour avoir un CNC dynamique et fonctionnel, il faut des organisations professionnelles fortes et ouvertes, la Commission demande d'accorder une attention particulière à l'organisation à la base sur le terrain.

La Commission a recommandé :

Aux Etats

- ♦ Le maintien du CNC composé des représentants de l'Etat, des opérateurs économiques et des partenaires et son organisation conformément aux réalités et à la législation de chaque pays.
- ♦ La formalisation des CNC par un texte réglementaire.
- ♦ L'élection à la présidence d'un opérateur et l'Administration doit jouer un rôle d'appui-conseil.
- ♦ La mise en place d'organisations professionnelles dynamiques, fortes et représentatives.

Aux opérateurs

- ♦ La prise en charge du fonctionnement des CNC par les opérateurs privés.
- ♦ La poursuite de l'organisation des différentes filières.
- ♦ La poursuite de la formation des professionnels.
- ♦ L'identification et la résolution des principaux problèmes rencontrés par les opérateurs.
- ♦ L'exécution d'activités de mise en relations commerciales.
- ♦ L'implication effective des opératrices économiques aux réunions et activités des CNC et leur présence au sein des organes.
- ♦ La mise en réseau des CNC.

Au CILSS

- ♦ La poursuite et le renforcement du suivi/appui/conseil aux CNC ;
- ♦ La poursuite des activités d'échange et d'information avec l'organisation d'une réunion bilan et programmation tous les deux ans par Sous Espace en collaboration avec les autres OIG comme la CEDEAO, l'UEMOA, la CEMAC...
- ♦ La dynamisation des autres sous-espaces ;
- ♦ L'appui à la Guinée Bissau pour lui permettre de mettre en place son CNC et de prendre attaché avec les partenaires qui sont pratiquement tous basés à Dakar ;
- ♦ La plus grande implication du Nigeria et de la Guinée Conakry aux rencontres et activités de promotion des échanges des produits agroalimentaires ;
- ♦ L'appui au Cap-Vert pour accélérer la mise en place du CNC ;
- ♦ La réflexion sur les possibilités de participation des éleveurs de Côte d'Ivoire dans la gestion de l'abattoir d'Abidjan.

Aux partenaires

- ♦ L'implication des partenaires au développement aux activités des Cadres dans les pays ;
- ♦ L'implication des agences de promotion des filières aux activités des Cadres.

La Commission a validé le rapport du consultant sur les CNC, sous réserve des amendements apportés par les pays sur les annexes.

8. VALIDATION DES MANDATS DU COMITE REGIONAL DE SUIVI DES PLANS D'ACTION DE NIAMEY ET DU COMITE DE PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ANORMALES

Pour le Comité Régional de Suivi

- La Commission a validé le mandat du Comité. Elle suggère l'élargissement de ce mandat au lobbying auprès des Etats, des OIG et des partenaires au développement pour la mise en œuvre des recommandations de Niamey.

Pour le Comité de Pilotage de l'Observatoire des pratiques anormales

La Commission a validé le mandat du Comité de Pilotage. Elle lui demande de jouer également un rôle de lobbying et de coordination auprès des OIG, des Etats et des organisations socioprofessionnelles.

Le Comité de Pilotage procèdera à l'information, la sensibilisation à travers les CNC.

La Commission souhaite que l'examen des rapports des consultants par le Comité de Pilotage ne constitue pas source de retard dans leur diffusion dans les Etats.

La Commission recommande l'élargissement du Comité Régional de Suivi ou du Comité de Pilotage aux représentants des Sous-Espace Ouest et Est. Elle mandate à cet effet le CILSS à élaborer les termes de référence.

Accra, le 23 octobre 2001

LA COMMISSION

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION I : CNC

N°	NOMS ET PRENOMS	PAYS
1	ALIDOU Alassani	Togo
2	HOUNKANLY Yaovi	Togo
3	NIANE Amadou	Mali
4	RENE Alphonse	Mali
5	TACLE Mamadou	Côte d'Ivoire
6	TOURE Sékou	Côte d'Ivoire
7	LUCAS Silva	Guinée Bissau
8	CISSE Nouhoun	Guinée Conakry
9	LY Ibrahima (Dr.)	Mauritanie
10	EVORA Gilda	Cap-Vert
11	VASCO Silva	Cap-Vert
12	TOURE Yacine DIOP	CILSS
13	DIOUF Mamadou	CILSS
14	SANGARE Bréhimé	Mali
15	WANKOYE Boubacar	Niger
16	MAIGA Abdoulaye	Niger
17	HASSANE Sambo	Niger
18	BARRY Tidiani	Burkina Faso
19	OUEDRAOGO Salam	Burkina Faso
20	SOUMAHORO Mamadou	Côte d'Ivoire
21	OUEDRAOGO Rasmané	CILSS
22	BAKHAYOKHO Moussa (Dr)	Sénégal
23	FALL Mamadou Doudou	Sénégal
24	NGONA Yadjine	Tchad
25	YOUSSOUF Mahamat	Tchad
26	DANTAKWA Alhaji Issifu	Ghana
27	RAHMAM Baba Abdul	Ghana
28	OWUSU A. A. (Dr.)	Ghana
29	IKUSU Issa Amortey	Ghana
30	IDDRISU Issah	Ghana

TERMES DE REFERENCE DE LA COMMISSION N° 1

I. Contexte et justification

Dans le souci de mieux structurer la coordination et la concertation intra et inter-États pour la promotion des échanges des produits agroalimentaires locaux, le CILSS et la CEBV en collaboration avec les Etats ont décidé de la mise en place des Cadres Nationaux de Concertation (CNC).

De leur mise en place démarrée en 1993 jusqu'en 2000, plusieurs initiatives ont été prises en vue de les rendre performants. La dernière en cadre est relative au bilan-diagnostic des CNC dont les résultats font l'objet d'examen par la présente.

Au regard de l'importance de la question, une commission est constituée à cet effet.

II. Objectif

Il s'agira pour la commission d'examen et enrichir le rapport d'évaluation des CNC dans la perspective de leur dynamisation à travers une analyse approfondie des points ci-après.

III. Principaux points à discuter

Les points ci-dessous ont été répertoriés en vue de la recherche de solutions claires et consensuelles à la problématique des CNC. Ce sont notamment :

1. Vérification de la pertinence et du bien fondé des CNC ;
2. Clarification de la perception de la problématique du CNC ;
3. Identification des principaux problèmes et insuffisances des CNC et leurs causes ;
4. Appréciation du niveau d'application ou du respect des décisions consensuelles prises au niveau régional et relatives à l'organisation, à la composition, au fonctionnement et attributions des CNC ;
5. Proposition d'une ou des stratégies de mobilisation des ressources locales ou nationales ;
6. Propositions de mesures d'amélioration des performances organisationnelles, fonctionnelles et institutionnelles des CNC ;
7. Validation des mandats du CRS/Niamey et du Comité de Pilotage de l'Observatoire.

ANNEXE 2 : COMMISSION II : PROGRAMMES PRIORITAIRES

I. OBJECTIFS

Il s'agira pour la Commission de proposer un programme de travail triennal tenant compte des préoccupations prioritaires des Etats à travers des orientations claires et précises permettant au CILSS et aux CNC de réorienter leurs interventions pour plus d'impacts.

Composition de la Commission : voir liste de présence

II. DEMARRAGE DES TRAVAUX

2.1. La Commission a mis en place un bureau de trois membres :

- ♦ Président : Dr. Abderamane COULIBALY, Mali
- ♦ 1^{er} Rapporteur : Mr. BAKAYOKO Abdoul Dramane, Côte d'Ivoire
- ♦ 2^{ème} Rapporteur : Mr. BADAYODI Jacob, Togo

2.2. Résultats des travaux

Après analyse des contraintes à la fluidification des échanges, la Commission a retenu les programmes suivants :

- Système d'information commerciale allégé et adapté
- Bourse régionale de fret
- Projet Marchés Frontaliers
- Financement du secteur agricole
- Observatoire des pratiques anormales des franchissements au passage des frontières

La Commission a travaillé suivant la matrice ci-dessous.

PROGRAMMES FEDERATEURS (DOSSIERS)	CONTRAINTE A LA MISE EN ŒUVRE	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	STRATÉGIES ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE
SYSTÈME D'INFORMATION COMMERCIALE	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de financement insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des sources de financement 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les synergies avec les projets et organisation qui interviennent dans le système d'information Sensibiliser les opérateurs et les Etats à l'intérêt du système d'information Faire contribuer les utilisateurs au coût de production et de diffusion des informations Renforcer le niveau de l'appui catalytique du CILSS Renforcer les capacités des systèmes nationaux
<ul style="list-style-type: none"> Inadaptation du système d'information et manque d'harmonisation 	<ul style="list-style-type: none"> Actualiser l'étude sur le système d'information commerciale en vue de mettre en place un système allégé et harmonisé Impliquer les professionnels des filières dans tout le processus de collecte des informations 		

BOURSE RÉGIONALE DE FRETT	<ul style="list-style-type: none"> Inexistence de bourses nationales dans les pays sauf au Burkina Coût élevé de création et de fonctionnement des bourses de fret 	<ul style="list-style-type: none"> Accéder la mise en place des bourses de fret nationales par les conseils des chargeurs Sensibiliser et informer les acteurs utilisateurs et partenaires au développement Appuyer la création et le fonctionnement des bourses nationales 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en réseau des différentes bourses
MARCHES FRONTALIERS	<ul style="list-style-type: none"> Projet en cours d'exécution. Pas de contraintes majeures 	<ul style="list-style-type: none"> Choisir les marchés frontaliers selon des critères objectifs et négociés entre pays frontaliers Généraliser le projet au niveau de tous les pays en respectant et en harmonisant les critères Faire gérer ces marchés par des structures organisées 	<ul style="list-style-type: none"> Voir recommandations
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ANORMALES FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE			<ul style="list-style-type: none"> Voir recommandations

2.3. Hiérarchisation des programmes

PROGRAMMES (Dossiers)	ANNEE 2002				ANNEE 2003				ANNEE 2004			
	1 ^{er} Tr	2 ^{ème} Tr	3 ^{ème} Tr	4 ^{ème} Tr	1 ^{er} Tr	2 ^{ème} Tr	3 ^{ème} Tr	4 ^{ème} Tr	1 ^{er} Tr	2 ^{ème} Tr	3 ^{ème} Tr	4 ^{ème} Tr
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ANORMALES												
MARCHES FRONTALIERS												
BOURSE REGIONALE DE FRET												
SYSTEME D'INFORMATION ALLEGÉ												
FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE												

2.4. Recommandations

1. S'agissant des Marchés frontaliers

La Commission recommande au CILSS de doter les marchés frontaliers d'infrastructures nécessaires à l'ensemble des filières objets d'échanges (bétail, produits du cru,...).

2. S'agissant de l'Observatoire des pratiques anormales

La Commission recommande :

- a) la capitalisation de l'expérience de la fluidité routière organisée par l'Office Ivoirien des Chargeurs en Côte d'Ivoire et l'expérience du Togo à travers l'opération "solidarité sur la mer" ;
- b) que l'Observatoire des pratiques anormales s'intéresse dans sa phase pilote à un échantillon représentatif de l'ensemble des axes fréquentés de la Mauritanie au Cameroun.

3. S'agissant du financement du secteur agricole

La Commission recommande :

- a) que l'étude sur le financement du secteur agricole en cours soit élargie aux autres pays du CILSS non membres de l'UEMOA ;
- b) que le CILSS s'implique dans la mise en œuvre des résultats de l'étude.

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION II : PROGRAMMES PRIORITAIRES

N°	NOMS ET PRENOMS	PAYS
1	BADAYODI E. Jacob	Togo
2	ALIKI Solim (Mme)	Togo
3	GAGNON Pierre	Togo
4	COULIBALY Abderamane (Dr.)	Mali
5	TOURE Yacouba	Côte d'Ivoire
6	NEMBELESSINI-SILUE Victor	Côte d'Ivoire
7	BAKAYOKO Abdoul Dramane	Côte d'Ivoire
8	INDAFA Mario Benicio	Guinée Bissau
9	TOGORA Oumar	Mali
10	MOUSTAPHA Ould Abdi	Mauritanie
11	DEMBELE Nango	Mali
12	CISSE Sékou Abba	Mali
13	SINARE Ly	Burkina Faso
14	MOROU Alassane	Niger
15	SOME/KAMBOU Emilienne	Burkina Faso
16	GORGOUDOU Hadi Moussa	Niger
17	AMADOU Issoufou	Niger
18	TIERE Béni André	Burkina Faso
19	OUATTARA Alima	Mali
20	BITANGUI Ousman	Tchad
21	TAMINI Pascaline	Burkina Faso

TERMES DE REFERENCE DE LA COMMISSION N° 2

I. Contexte et justification

Plusieurs obstacles à la production et à la circulation des produits agroalimentaires dans la région, donc à l'intégration et la construction du marché régional, ont été identifiés lors des divers et multiples études, rencontres et concertations nationales et sous-régionales organisées par le CILSS et regroupant les administrations publiques, opérateurs économiques et les partenaires au développement.

Par rapport à ce qui précède et comme il ressort des diverses concertations et rencontres nationales et régionales, regroupant les administrations publiques, les acteurs du commerce régional et d'autres OIG, la réduction des entraves au renforcement et à la fluidification des échanges demeurent la problématique la plus sensible, délicate, complexe mais aussi la plus préoccupante pour les opérateurs économiques de la sous-région.

Aussi, le CILSS a suscité et appuyé dès le début des années 90, l'élaboration et la mise en oeuvre de plans nationaux et régionaux de réduction des entraves dans tous les pays sahéliens et leurs voisins immédiats. Ces dernières années, le CILSS a travaillé entre autres sur les contraintes relatives :

- l'information commerciale ;
- au transport et à la gestion du fret retour ;
- aux tracasseries administratives et routières ;
- à l'insuffisance et à l'inadaptation des infrastructures et équipements de commercialisation ;
- à l'amélioration des capacités de gestion des opérateurs ;
- à la modernisation du système de commercialisation ;
- à la création des opportunités d'affaires et ;
- au financement.

Les solutions aux contraintes ci-dessus constituent l'ossature des programmes/dossiers fédérateurs plus ou moins mis en oeuvre.

Une commission est mise en place en vue d'une mise en oeuvre efficace desdits programmes.

II. Objectifs

Il s'agira pour la commission de proposer un programme de travail triennal tenant compte des préoccupations prioritaires des Etats à travers des orientations claires et précises permettant au CILSS et aux CNC de réorienter leurs interventions pour plus d'impacts.

III. Principaux points à discuter

Les points ci-après ont été répertoriés en vue de la recherche de solutions claires et consensuelles à la problématique des CNC. Ce sont notamment :

1. Identification des contraintes à la mise en oeuvre des programmes/dossiers fédérateurs existants ;
2. Propositions de solutions et de mesures à mettre en oeuvre ;
3. Hiérarchisation des programmes/dossiers prioritaires ;
4. Propositions de stratégies et de modalités de mise en oeuvre.

ANNEXE III : NOTE TECHNIQUE

1. Lieu : Accra au Ghana

2. Date : 22 au 25 octobre 2001

3. Pays participants

- ♦ Les six (6) pays du Sous-Espace Centre (SEC) : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo ;
- ♦ Les autres pays membres du CILSS : le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad ;
- ♦ Leurs voisins Côtiers : la Guinée Conakry, le Cameroun, le Nigeria et le Bénin.

4. Nombre de participants

Le nombre des participants est de sept (7) personnes par délégation pour les pays du Sous-Espace Centre et trois (3) par délégation pour les autres pays membres du CILSS. Soit environ soixante (60) participants au titre des Etats. Il est également attendu des partenaires au développement tels que l'ACDI, les Coopérations Allemandes et Française, les Pays-Bas, l'USAID, et l'Union Européenne, des Organismes tels que l'ALG, la BOAD, la CEBV, la CEDEAO, la FAO, le PNUD, le REAO, l'UEMOA, des personnes ressources et des experts du Système CILSS.

Au total, environ quatre vingt dix (90) personnes sont attendues pour cette grande rencontre.

5. Composition des délégations

Pour les pays du Sous-Espace Centre, la délégation est composée du SP/CONACILSS, du Point Focal USPA-FERAP, le président (opérateur économique de la filière bétail viande) ou son représentant (opérateur économique de la filière bétail viande) du CNC, un responsable du Conseil des Chargeurs, le membre du Comité Régional de Suivi du Plan d'action de Niamey (septembre 99), un transporteur et un exportateur/importateur représentatif des filières céréales ou fruits et légumes.

Pour les autres pays membres du CILSS, cette délégation comprend le SP/CONACILSS, le Point Focal USPA-FERAP et un opérateur économique représentant du Cadre National de Concertation (CNC) et évoluant dans l'une des filières d'origine animale ou végétale faisant l'objet d'échanges dans la sous-région.

6. Personnes ressources

Les personnes ressources sont les consultants régionaux, les Assistants Techniques des partenaires au développement, et les Experts des Organismes mentionnés ci-dessus.

7. Contexte et justification

Dans le cadre de la recherche de la Sécurité Alimentaire par la Promotion du Commerce Régional des Produits agroalimentaires en Afrique de l'Ouest, le CILSS a pu instaurer dans le Sous-Espace Centre la rencontre bi-annuelle des Ministres chargés de l'Agriculture et de l'Elevage précédée de celle des Cadres Nationaux de Concertation (CNC) et Experts . Initialement centrées sur les pays du CILSS et sur la filière bétail viande, ces activités sont, sur recommandation des Ministres, élargies depuis 1994 aux autres pays du sous-espace (Ghana, Niger et Togo) et aux autres produits d'origine végétale pour tenir pleinement compte de la réciprocité des avantages comparatifs.

Ainsi, la première réunion de Ministre précédée de celle des Cadres de l'Administration et des Opérateurs Economiques a eu lieu à Abidjan en 1994 dans le cadre du Programme «Couloir Central». Par la suite le CILSS/USPA-FERAP a organisé respectivement celles de Ouagadougou et de Bamako en avril 96 et en juin 98. Ces rencontres de très haut niveau sont des occasions de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions et recommandations pertinentes consensuelles visant la promotion et la fluidification des échanges sous-régionaux des produits agroalimentaires pour une Sécurité Alimentaire Collective. Elles permettent également de dégager de nouvelles orientations en fonction des niveaux d'avancement des dossiers, des nouveaux enjeux et préoccupations.

La 6^{ème} réunion ministérielle, qui fait suite à celle tenue à Bamako en juin 1998, s'inscrit dans le même cadre de suivi des résolutions et recommandations faites au CILSS à cette occasion et la formulation de nouvelles orientations et mesures visant la fluidité des échanges inter-états des produits locaux. Elle sera comme à l'accoutumée précédée de la rencontre des CNC et des opérateurs économiques.

8. Objectif de la réunion

Il s'agira de faire le point de l'exécution des résolutions de la réunion tenue à Bamako en juin 1998 et de formuler des orientations, des axes d'activités ou d'intervention et des recommandations à mêmes de contribuer à la construction d'un marché dynamique et compétitif sous-régional des produits agroalimentaires par la fluidification des échanges des dits produits et le rapprochement des Politiques Nationales.

9. Thèmes de discussion

- 1. L'amélioration des performances organisationnelles, institutionnelles et de gestion des Cadres Nationaux de Concertation (CNC) :** La dynamique de coordination et de concertation sur le développement du commerce régional des produits agroalimentaires locaux a été instaurée et/ou relancée dans la plupart des pays couverts par le CILSS/USPA-FERAP, notamment dans les pays du Sous-Espace Centre par la création de CNC. Le processus d'amélioration de leur performances techniques, organisationnelles et de gestion engagé depuis 1996 a abouti à leurs évaluation par un consultant extérieur. La rencontre d'Accra permettra d'examiner les résultats de cette mission d'évaluation et de convenir des orientations pour la consolidation des acquis et la pérennisation de la dynamique.
- 2. La mise en place d'un Système d'information commerciale allégé, efficace, non discriminatoire et à vocation régionale :** Les Ministres du Sous-Espace Centre lors de leur dernière réunion (Bamako, juin 98) ont recommandé la mise en place d'un système d'information commerciale allégé à vocation régionale permettant aux professionnels des filières céréales, bétail-viande et fruits et légumes de disposer d'informations utiles à moindre coût et de façon non discriminatoire. Des actions propres ont été menées par le CILSS/USPA-FERAP dans ce sens. Il s'agit de faire le bilan critique de la mise en œuvre de cette recommandation et de parvenir à une décision définitive réaliste et pragmatique quant à la poursuite ou non sous la forme et avec les actuels.
- 3. La mise en place d'une Bourse Régionale de Fret :** Plusieurs concertations nationales et sous-régionales dans le cadre des activités du Sous-Espace Centre ont mis en évidence la nécessité de trouver des solutions urgentes aux problèmes de transports. Les contraintes auxquelles font face les opérateurs économiques privés sont nombreuses et persistantes. Aussi, l'USPA-FERAP en exécution des recommandations faites par les Ministres a mené des études et réflexions qui ont permis à la rencontre de Bamako (juin 98) de décider de la mise en œuvre d'une Bourse Régionale de Fret. Tout comme la mise en place d'un système d'information commercial régional, l'USPA-FERAP de concert avec les Etats a tenté tant bien que mal de mal de donner une suite à cette recommandation. La rencontre d'Accra est l'occasion de faire le point des activités réalisées et de rechercher les voies et moyens pour repartir sur de nouvelles bases notamment des engagements réalistes, responsables et fermes de la part des Conseils des Chargeurs, des Transporteurs et des Commerçants.

4. **La mise en œuvre du Projet « Marchés frontaliers » :** Les Ministres avaient lors de la rencontre de Ouagadougou (avril 96) demandé au CILSS d'approfondir la réflexion dans ce domaine dans l'intérêt des pays exportateurs et importateurs de bétail. Le Projet conçu par le CILSS et financé par le Fonds Commun pour les Produits de Base et qui couvre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Nigeria est en cours d'exécution depuis 1999. Un bilan à mi-parcours sera présenté dans le but de recevoir les suggestions et contributions afin de minimiser les difficultés et contraintes identifiées pour une bonne exécution dudit Projet.
5. **Financement du secteur Agricole.** Ce dossier a fait l'objet d'une étude sous-régionale financée par l'UEMOA et suivi techniquement par un Comité de Pilotage composé par l'UEMOA, la CEDEAO, l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers, le CILSS et la BOAD. Le rapport final de l'étude est disponible. Dans la démarche opérationnelle, il reste à organiser une rencontre régionale entre les opérateurs économiques, les institutions financières et les partenaires au développement en vue d'examiner les résultats de la dite étude. Selon la disponibilité de l'UEMOA, des informations sur l'état d'avancement du dossier seront fournies.
6. **L'Observatoire des pratiques anormales des franchisements au passage des Frontières :** Ce dossier fait parti des éléments de solutions retenus en juin 98 à Bamako face aux difficultés identifiées dans le secteur des transports. Une réunion de lancement a été réalisée, réunion au cours de laquelle une phase pilote définie. Le budget de cette phase pilote a été mobilisé partiellement. Des informations seront données sur le niveau de mise en œuvre de cette activité.
7. **Les tracasseries routières (le Convoyage) :** C'est un dossier ouvert courant 99 à la demande expresse des opérateurs économiques et des Etats Sahéliens face aux tracasseries administratives et routières en rapport avec les Sociétés de Convoyage. Un plan d'actions de réductions de ces entraves a été élaboré et mis en œuvre. Un bilan sommaire sera établi.

10. Résultats attendus

- L'économie des initiatives d'intérêt majeur réalisées après Bamako 98 est présentée.
- Le bilan général, détaillé et critique de la mise en œuvre des différentes résolutions issues de Bamako (juin 98) est établi.
- Les réajustements, recentrage ou réorientations utiles sont proposés.
- Des nouveaux axes d'activités, d'orientations ou d'intervention sont identifiés pour les trois (3) ans à venir.

ANNEXE IV : ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la fiche technique
2. Présentation des rapports nationaux
3. Echanges d'expériences des autres pays membres du CILSS et leurs voisins des forêts
4. Débat général sur les présentations nationales
5. Présentation du bilan du Comité Régional de suivi du Plan d'actions de Niamey
6. Présentation du bilan régional
7. Débat général sur les présentations du bilan du Comité Régional de Suivi du Plan d'actions de Niamey et du bilan régional
8. Présentation, discussion du rapport d'évaluation des CNC
9. Présentation et discussion de la note sur l'OMC
10. Questions diverses

ANNEXE V : PROGRAMME

Lundi 22 octobre 2001

Matinée

09 H 00	Cérémonie officielle d'ouverture
09 H 00 - 09 H 15	Mot de bienvenue de Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS
09 H 15 - 09 H 30	Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Ghana
09 H 30	<i>Suspension : pause café</i>
10 H 00	Reprise des travaux
10 H 00 - 10 H 15	Mise en place du bureau, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
10 H 15 - 10 H 30	Présentation de la fiche technique par le CILSS
10 H 30 - 10 H 45	Présentation du rapport national du Burkina
10 H 45 - 11 H 00	Présentation du rapport national de la Côte d'Ivoire
11 H 00 - 11 H 15	Présentation du rapport national du Ghana
11 H 15 - 11 H 30	Présentation du rapport national du Mali
11 H 30 - 11 H 45	Présentation du rapport national du Niger
11 H 45 - 12 H 00	Présentation du rapport national du Togo
12 H 00 - 13 H 00	Echanges d'expériences des autres pays membres du CILSS et de leurs voisins des forêts

13 H 00 - 14 H 30

Après midi

14 H 30	Reprise des travaux
14 H 30 - 15 H 30	Débat général sur les présentations nationales
15 H 30 - 16 H 00	Présentation du bilan du Comité Régional de Suivi du plan d'actions de Niamey
16 H 00 - 16 H 15	<i>Suspension : pause café</i>
16 H 15 - 17 H 00	Présentation du bilan régional
17 H 00	<i>Suspension</i>

Mardi 23 octobre 2001

Matinée

08 H 30	Reprise des travaux
08 H 30 - 09 H 30	Débat général sur les présentations du CRS/plan d'action de Niamey et du bilan régional
09 H 30 - 10 H 30	Présentation des résultats de l'évaluation des CNC
10 H 30 - 11 H 00	Suspension : Pause café
11 H 00 - 12 H 00	Débat général sur les résultats de l'évaluation des CNC
12 H 00 - 13 H 00	Présentation, discussion de la note sur l'OMC
13 H 00 - 14 H 30	Suspension : déjeuner

Après midi

14 H 30	Reprise des travaux
14 H 30 - 15 H 00	Constitution et présentation des TDR des commissions
15 H 00 - 16 H 45	Travaux en commission
16 H 45 - 17 H 00	Suspension : pause café
17 H 00	Suspension

Mercredi 24 octobre 2001

Matinée

08 H 30	Reprise des travaux
08 H 30 - 10 H 30	Poursuite des travaux en commission
10 H 30 - 11 H 00	Suspension : pause café
11 H 00 - 13 H 00	Poursuite des travaux en commission
13 H 00 - 14 H 30	Suspension : déjeuner

Après midi

14 H 30 - 16 H 30	Rédaction des rapports de commissions
16 H 30 - 17 H 00	Pause café
17 H 00	Suspension

Jeudi 25 octobre 2001

Matinée

09 H 00	Reprise des travaux
9 H 00 - 10 H 00	Présentation et adoption des travaux de commissions en commission
10 H 00 - 10 H 30	Suspension : pause café
10 H 30 - 13 H 30	Plénière : présentation, adoption des travaux de commission
13 H 30 - 14 H 30	Suspension : pause déjeuner

Après midi

14 H 30	Reprise des travaux
14 H 30 - 15 H 45	Lecture du rapport de synthèse, des recommandations et motions
15 H 45 - 16 H 00	Suspension
16 H 00 - 17 H 00	Clôture <ul style="list-style-type: none">♦ Lecture du rapport de synthèse♦ Lecture des recommandations♦ Lecture des motions♦ Discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Ghana

ANNEXE IV : KEY NOTE ADDRESS BY THE HONORABLE DEPUTY MINISTER OF FOOD AND AGRICULTURE (LIVESTOCK)

MR CHAIRMAN,
HIS EXCELLENCY,
EXECUTIVE SECRETARY OF PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL (CILSS),
DIRECTORS OF FOOD AND AGRICULTURE, REPRESENTATIVES FROM (CILSS),
DISTINGUISHED PARTICIPANTS,
LADIES AND GENTLEMEN.

1. MR. CHAIRMAN, DISTINGUISHED PARTICIPANTS, INVITED GUESTS, LADIES AND GENTLEMEN, ON BEHALF OF THE GOVERNMENT AND PEOPLE OF GHANA, AND THE MINISTER OF FOOD AND AGRICULTURE, I WISH TO ADD MY VOICE IN WELCOMING ALL OF YOU TO THIS MEMORABLE MEETING ON OBSTACLES TO CROSS BORDER TRADE IN LIVESTOCK AND HORTICULTURAL PRODUCTS IN THE CENTRAL SUB-MARKETS. I ALSO TAKE THIS OPPORTUNITY TO THANK ALL OF YOU, DISTINGUISHED PARTICIPANTS AND INVITED GUESTS FOR HONOURING OUR INVITATION. TO THOSE OF YOU COMING FROM OTHER COUNTRIES, I HOPE THAT YOU WILL FIND TIME TO ENJOY THE HOSPITALITY OF GHANAIANS.
2. MR. CHAIRMAN, I AM DEEPLY HONOURED TO BE ASKED TO DELIVER THE KEYNOTE ADDRESS ON THE OCCASION OF THE MEETING OF EXPERTS AND OTHER STAKEHOLDERS IN PREPARATION FOR THE MEETING OF MINISTERS OF THE CENTRAL SUB-MARKETS WITH THE THEME OBSTACLES TO CROSS BORDER TRADE IN LIVESTOCK AND HORTICULTURAL PRODUCTS.
3. MR. CHAIRMAN, I AM TOLD THAT THIS MEETING OF EMINENT LIVESTOCK AND HORTICULTURAL EXPERTS AND OPERATORS FROM THE CENTRAL SUB-MARKETS IS A FOLLOW UP TO THE RECOMMENDATIONS AGREED UPON IN PREVIOUS MEETING FUNDED BY THE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL (CILSS). I WISH, THEREFORE, TO COMMEND THE EXECUTIVE SECRETARY AND HIS TEAM FOR THEIR GENEROSITY FOR SPONSORING THIS MEETING. I ALSO WISH TO THANK THE ORGANISERS OF THIS MEETING FOR GOOD WORK DONE.
4. MR. CHAIRMAN, I BELIEVE ONE OF THE IMPORTANT CHALLENGES FACING THE COUNTRIES IN OUR SUB-REGION IS HOW TO FEED OUR PEOPLE AND ALLEVIATE RURAL POVERTY. IT IS WITHIN THIS CONTEXT THAT OBSTACLES TO CROSS BORDER TRADE IN LIVESTOCK AND HORTICULTURAL PRODUCTS SHOULD BE GIVEN GREATER ATTENTION IN THE WEST AFRICAN SUB-REGION.
5. MR. CHAIRMAN, AVAILABLE INFORMATION INDICATES THAT WHEN LARGE ECONOMIC BLOCS ARE BEING FORMED TO FOSTER TRADE AMONG MEMBER COUNTRIES IN OTHER REGIONS OF THE WORLD, WEST AFRICAN SHARE IS VERY INSIGNIFICANT. ACCORDING TO THE WORLD BANK, INTRA REGIONAL TRADE REPRESENTS A MERE 6% OF TOTAL OFFICIAL TRADE OF THE ECONOMIES OF THE WEST AFRICAN SUB-REGION. WE ARE THEREFORE OBLIGED TO WORK HARD TO IMPROVE UPON THIS LOW PERFORMANCE.
6. MR CHAIRMAN WHILE GOVERNMENT ACTIONS ARE OF CRUCIAL IMPORTANCE TO THE AGRICULTURAL SECTOR'S PERFORMANCE IN OUR SUB-REGION THAT OF THE PRIVATE SECTOR IS EVEN OF GREATER IMPORTANCE AS PARTNER IN PROFITABLE AGRICULTURAL DEVELOPMENT AND SHOULD THEREFORE BE ENCOURAGED.
7. MR. CHAIRMAN, FOR THE LAST TWO DECADES THERE HAS BEEN SEASONAL MIGRATION OF LARGE HERDS OF CATTLE FROM OUR NORTHERN NEIGHBOURS INTO GHANA DURING THE DRY SEASON THROUGH UNAPPROVED ENTRY POINTS. THESE ANIMALS WERE THEREFORE NOT

SUBJECTED TO ANY VETERINARY INSPECTION. A DISASTROUS EFFECT OF THIS PRACTICE WAS THE SPATE OF OUTBREAKS OF DISEASES INCLUDING RINDERPEST, WHICH OCCURRED IN SEVERAL PARTS OF THE COUNTRY AND CLAIMED THE LIVES OF THOUSANDS OF CATTLE. IN THE WAKE OF THE MOVEMENT OF THE CATTLE VEGETATION OF ALL KINDS, INCLUDING FOOD CROPS AND ECONOMIC TREES, WERE ALSO DESTROYED LEADING TO EXTENSIVE LAND DEGRADATION.

8. MR. CHAIRMAN, IT IS WELL KNOWN THAT IN MOST OF OUR RURAL AREAS WHERE SURFACE WATER IS THE ONLY SOURCE OF WATER FOR HUMANS, THE SAME SOURCE SERVES THE LIVESTOCK ESPECIALLY CATTLE. ANOTHER SERIOUS PROBLEM CREATED BY THE ALIEN LIVESTOCK AND THEIR HERDSMEN HAS BEEN THE DESTRUCTION AND POLLUTION OF RIVERS AND OTHER WATER BODIES IN THE AREAS WHERE THEY SETTLE. FURTHERMORE, THE INFLUX OF THE ALIEN CATTLE HAS OPENED UP CONFLICTS BETWEEN THE PASTORALISTS AND THE INDIGENOUS FARMING COMMUNITIES, WHOSE LIVELIHOOD HAVE BEEN UNDER SEVERE STRESS, RESULTING FROM, AMONG OTHERS, THE UNFRIENDLY ATTITUDE AND VIOLENCE OF SOME OF THE PASTORALISTS.

9. MR. CHAIRMAN, IN ORDER TO REGULATE THE MOVEMENT OF LIVESTOCK IN THE WEST AFRICAN SUB-REGION A TRANSHUMANCE PROTOCOL WAS ADOPTED ON 31ST OCTOBER 1989 BY ECOWAS MEMBER STATES. NOTWITHSTANDING THE RATIFICATION OF THIS PROTOCOL, THE ILLEGAL INFLUX OF ALIEN CATTLE INTO GHANA HAS CONTINUED UNABATED RESULTING IN A SERIOUS SOCIAL, ECONOMIC AND ENVIRONMENTAL THREAT TO THE COUNTRY. IN VIEW OF THE LAPSES IN THE APPLICATION OF THE PROTOCOL THE GOVERNMENT OF GHANA URGED THE EXECUTIVE SECRETARY OF ECOWAS SECRETARIAT IN APRIL THIS YEAR TO CONVENE A MEETING OF MEMBER STATES TO RESOLVE THE ISSUES. THE REQUEST RECEIVED PROMPT RESPONSE, AND A MEETING OF EXPERTS FROM ECOWAS MEMBER STATES WILL BE HELD IN COTONOU, REPUBLIC OF BENIN, TO DISCUSS THE PROBLEMS RELATING TO TRANSHUMANCE IN OUR SUB-REGION. THE PROBLEMS ASSOCIATED WITH THE TRANSHUMANCE IS A SERIOUS ONE TO GHANA AND IT IS MY HOPE THAT TOGETHER WE WILL ARRIVE AT AN APPROPRIATE PERMANENT SOLUTION.

10. LADIES AND GENTLEMEN, I HOPE THE RESULTS OF THIS MEETING WILL HELP CREATE THE NECESSARY CONDITIONS FOR A RAPID GROWTH OF INTRA-REGIONAL TRADE IN LIVESTOCK, AND HORTICULTURAL PRODUCTS, WHICH IS CURRENTLY VERY LOW, TO THE BENEFIT OF OUR PEOPLES. I WISH YOU SUCCESS IN YOUR DELIBERATIONS AND IN YOUR QUEST TO CONTRIBUTE TO POVERTY REDUCTION AND ENHANCED FOOD SECURITY OF OUR PEOPLES THROUGH THE IMPROVEMENT OF LIVESTOCK AND HORTICULTURAL PRODUCTS TRADE IN OUR SUB-REGION.

THANK YOU.

ANNEXE VII : DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,
Mesdames, Messieurs les représentants du Corps Diplomatique, des Organisations Internationales et inter Africaines,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs les membres des délégations nationales,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer à notre nom à tous et à mon nom personnel, notre profonde gratitude aux plus hautes autorités et au peuple du Ghana, à travers Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour l'accueil chaleureux et l'attention soutenue dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée sur cette légendaire terre d'hospitalité et d'amitié.

Cette chaleur humaine et cette disponibilité de la part de la capitale de l'histoire de l'Unité Africaine et de l'Intégration Régionale traduisent les traits caractéristiques d'un peuple réputé travailleur, pragmatique qui a le sens de l'organisation et du devoir bien accompli. Ce sont des conditions propices de travail dans lesquelles se tiennent l'une des plus grandes rencontres de concertation et d'échanges entre les représentants des secteurs public, privé, des organismes de coopération et d'intégration ainsi que les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Excellence, Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

La présente réunion qui fait suite à celle de Bamako tenue en 1998 se veut une rencontre de bilan et de définition de nouvelles perspectives. Elle est une occasion de concertation dynamique et d'échanges fructueux afin de mesurer les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de nos engagements communautaires pris il y a trois (3) ans.

En effet, dans le cadre de la recherche de la Sécurité Alimentaire Collective par la promotion du Commerce Régional des Produits agroalimentaires en Afrique de l'Ouest, le CILSS a pu instaurer dans le Sous-Espace Centre la rencontre bi-annuelle des Ministres chargés de l'Agriculture et de l'Elevage précédée de celle des Cadres Nationaux de Concertation (CNC). Initialement centrées sur les pays du CILSS et sur la filière bétail viande, ces activités sont, sur recommandation des Ministres, élargies depuis 1994 aux autres pays du sous-espace (Ghana, Niger et Togo) et aux autres produits d'origine végétale pour tenir pleinement compte de la réciprocité des avantages comparatifs.

Aussi, la réunion qui démarre ce matin est d'une importance jamais égalée. Outre le fait qu'elle prépare la 6^{ème} réunion des Ministres chargés de l'Agriculture et des Ressources Animales, elle va contribuer à alimenter le processus de programmation en cours dans le cadre de l'opérationnalisation du Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre. La qualité et la diversité des participants, le nombre, la pertinence et la richesse des thèmes en discussions ainsi que le nombre de pays présents sont là également pour témoigner de cette importance.

C'est le lieu pour moi de dire tout le plaisir et l'intérêt pour nous de voir se renforcer le partenariat entre les pays membres du CILSS et leurs voisins côtiers d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Une des nouvelles orientations du CILSS est de valoriser et de partager davantage ses expériences avec les autres organisations de coopération sous-régionales et les pays non membres. La présence des pays comme le Bénin, le Cameroun, la Guinée Conakry et le Nigeria participe de cette nouvelle orientation.

Mesdames, Messieurs,
Chers participants,

Quatre jours durant, vous aurez à discuter de thèmes dont l'importance et l'actualité ne sont plus à démontrer. Ce sont entre autres, (1) l'amélioration des performances organisationnelles, institutionnelles et de gestion des Cadres Nationaux de Concertation ; (2) la mise en place d'un système d'information commerciale allégé, efficace, non discriminatoire et à vocation régionale ; (3) la mise en place d'une Bourse régionale de fret ; (4) la mise en œuvre du Projet Marchés Frontaliers ; (5) le financement du secteur agricole ; (6) l'Observatoire des pratiques anormales au franchissement des frontières ; (7) les tracasseries administratives et routières.

Comme vous pouvez le constater, des réflexions approfondies et partagées assorties de propositions responsables, pragmatiques et réalistes sont d'une utilité certaine au processus de construction d'un marché régional des produits agroalimentaires locaux compétitifs, dynamiques et fluide. Toute chose indispensable à la réalisation de la sécurité alimentaire collective priorité des priorités de nos Etats et de la Communauté Internationale. Et la capacité de votre assemblée à relever ce défi ne fait l'objet d'aucun doute.

Excellence Monsieur le ministre,
Honorables invités,
Chers participants,

Je voudrais terminer mon propos en réitérant ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à la tenue de la présente rencontre en l'occurrence les autorités ghanéennes et nos partenaires au développement.

Je souhaite courage à tous dans vos travaux qui doivent contribuer, j'en suis sûr à la réduction des entraves aux échanges sous-régionaux.

Vive l'intégration et la coopération régionales.

Vive le commerce régional.

Je vous remercie.



Mr. Chairman,

Your Excellency the Executive Secretary of the Committee for Drought Control in the Sahel (CILSS),

Distinguished participants,

Ladies and Gentlemen,

I wish to congratulate you on the hard work you have undertaken since Monday, 22nd October 2001 in preparing for the meeting of the Ministers of the Central sub Market on Livestock and Horticultural Trade Policies to be held Saturday, 27th October 2001. There is no doubt in my mind as to the output of a meeting of such eminent experts and operators coupled high quality support from CILSS and the local organisation committee.

Mr. Chairman, I have been informed that this meeting has succeeded in taking stock of the status of the held in Bamako, Republic of Mali, in 1998. The meeting has also formulated activities or interventions and recommendations that will go a long way towards the building of a buoyant and competitive sub-regional market for agro-food products and livestock through a free flow of trade and a more coherence national policies.

Mr. Chairman, for us to have a vibrant trade in agro-food products and livestock in our sub region, we need to have an equally vibrant technical buck-up. It is in this regard that the efforts of CILSS should be applauded. There is, however, a need for more technical assistance from our other development partners towards the building of a more active and sustainable market.

Mr. Chairman, the creation of the National Consultative Committees in the majority of the countries in our sub-market has led to awareness creation and improvement in the livestock trade among our nations. It is therefore good that among the topics you have dealt with at this meeting includes the improvement of the technical, organisational and managerial competence of the committees.

Mr. Chairman, the meeting has also assessed the implementation of the setting up of a simplified, effective and non-discriminatory regional trade information system that will be of immense benefit to both technocrats and operators in arriving at realistic and pragmatic decisions. The meeting has also evaluated the implementation of the "Frontier Markets Project" aimed at minimizing the difficulties and constraints identified to enhance livestock trade among both the exporting and importing countries.

Mr. Chairman, it is my hope that your labors will not be in vain but will contribute to the success of the Ministerial Meeting to the benefit of our farmers, operators and the consuming public. To those of you traveling to other countries I wish you *bon voyage*.

Thank you.